



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
- 16190 -

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D\_2023\_04\_27

Date de convocation du conseil : 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Objet : Budget Assainissement  
Affectation du résultat 2022

Mme BLANDINEAU Annette  
Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Il est rappelé les résultats du compte administratif 2022 du Budget Assainissement :

Section de d'EXPLOITATION		Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	291 760,44 €	Dépenses	68 127,13 €
Dépenses	207 050,43 €	Recettes	108 713,40 €
Résultat	84 710,01 €	Résultat	-40 586,27 €
Report	395 044,91 €	Report	73 952,49 €
Solde de clôture	479 754,92 €	Solde de clôture	33 366,22 €

<b>SOLDE TOUTES SECTIONS</b>	<b>513 121,14 €</b>
------------------------------	---------------------

<b>Restes à réaliser Dépenses</b>	<b>5 500,00 €</b>
<b>Restes à réaliser Recettes</b>	<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2022 présente un excédent cumulé d'exploitation de 479 754,92 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	479 754,92 €
1068	Recettes d'investissement	0,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN